

L'eau minérale naturelle Volvic : de la ressource au modèle économique et sociétal

Jeudi 25 mars 2010

Volvic (Puy-de-Dôme)

Grâce en particulier à sa diversité géologique et hydrogéologique, la France est le premier producteur et exportateur mondial d'eau minérale naturelle. Les formations volcaniques de la chaîne des Puys de la région de Volvic constituent le site naturel de "fabrication" de l'eau minérale de Volvic. Cette ressource non délocalisable est mise en bouteille à son émergence, au sein d'une des plus importantes usines d'embouteillage au monde, et est commercialisée principalement en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Japon, ainsi que dans 60 autres pays dans le monde.

La journée technique, organisée en partenariat avec la Société des Eaux de Volvic (groupe Danone), débutera par un rappel des spécificités hydrogéologiques et réglementaires des eaux minérales naturelles. Suivra ensuite une présentation détaillée de la structure géologique et du fonctionnement hydrogéologique de l'impluvium de Volvic, puis des politiques de protection qui sont mises en œuvre, en partenariat avec les acteurs locaux, afin de protéger à long terme ce patrimoine hydrogéologique exceptionnel.

La seconde partie de la journée sera consacrée à la présentation, d'une part, des modalités techniques d'embouteillage de l'eau minérale, et, d'autre part, des politiques de développement durable mises en place par la société : modèle économique, politiques environnementales, avec notamment l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2012 (réduction des consommations d'énergie, PET recyclé, massification ferroviaire, compensation, etc.), implication économique et sociétale régionale, etc..

La journée technique comprendra des exposés techniques, la présentation de films, des échanges techniques avec les participants, une excursion géologique et hydrogéologique sur l'impluvium, et enfin la visite de l'usine.

programme

- 9 h 00 - 9 h 30 Accueil des participants
- 9 h 30 - 12 h 30 Exposés et découverte de l'impluvium sur le terrain
- 12 h 45 - 14 h 15 Déjeuner à Volvic
- 14 h 30 - 17 h 00 Exposés et visite de l'usine d'embouteillage

important :

Prévoir de bonnes chaussures.
Nombre de participants limité à 35
selon l'ordre d'arrivée des inscriptions

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros. L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70).

Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org



Bulletin d'inscription

Journée technique district Auvergne - Limousin
du jeudi 25 mars 2010
L'eau minérale naturelle Volvic

Nom : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : Fax : E-mail :

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 65 € TTC pour les membres Sim 80 € TTC pour les non-membres
→ **Je règle par carte bancaire :** Visa Eurocard Mastercard American Express

Nom :

N° : / / / Expire le : /

Indiquez obligatoirement les trois derniers chiffres figurant au dos de votre carte bancaire :

→ **Je règle par chèque** à l'ordre de la Société de l'industrie minérale,
à nous adresser en même temps que la présente fiche d'inscription, à l'adresse suivante :
Société de l'industrie minérale, 17 rue Saint Séverin, 75005 Paris

→ **Je règle par virement bancaire** (sous réf : JT10-01)
sur le compte HSBC Paris Maubert-IBAN : FR 76 CPT 30056-00065-00655400022-02 BIC : CCFRFRPP